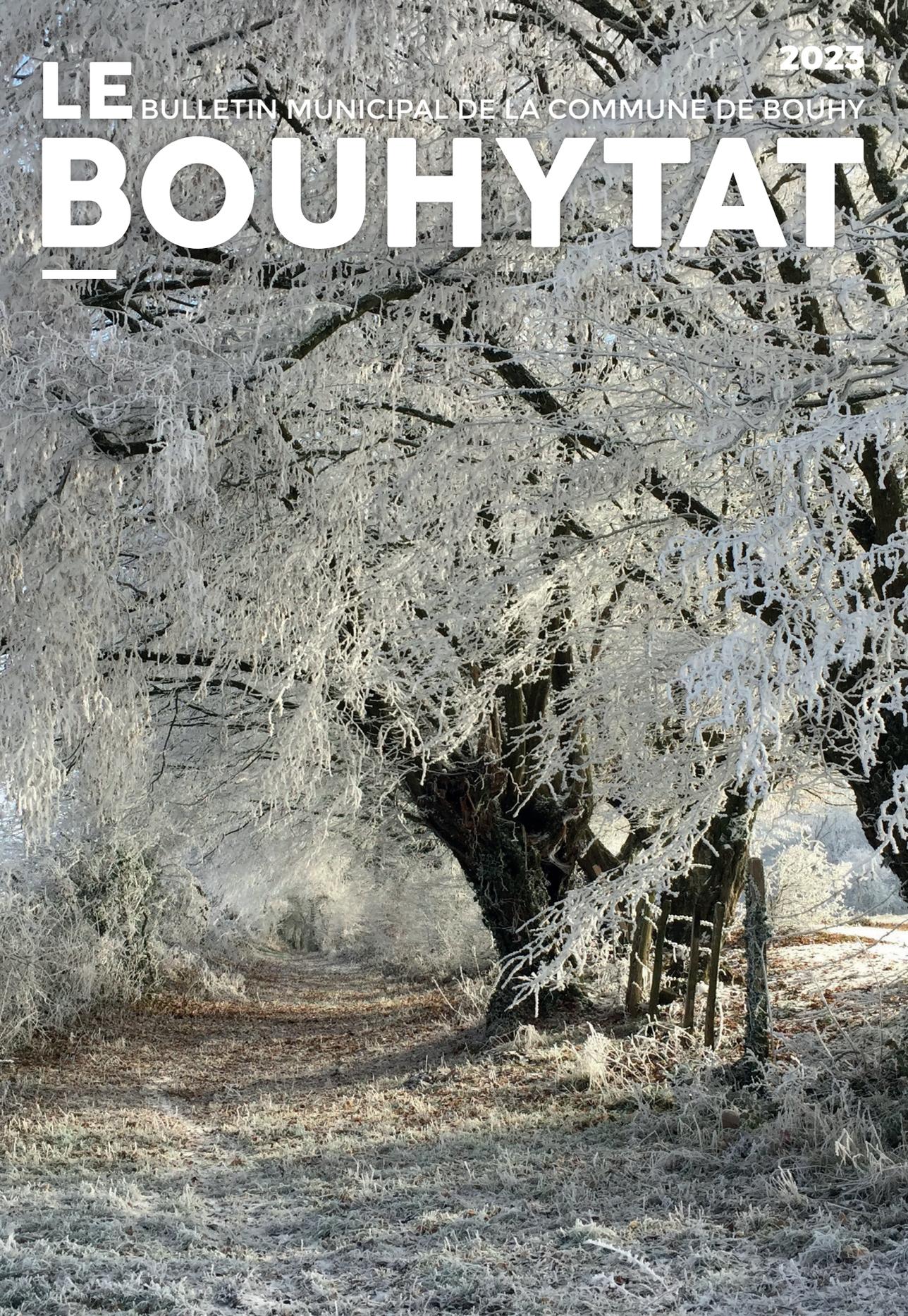


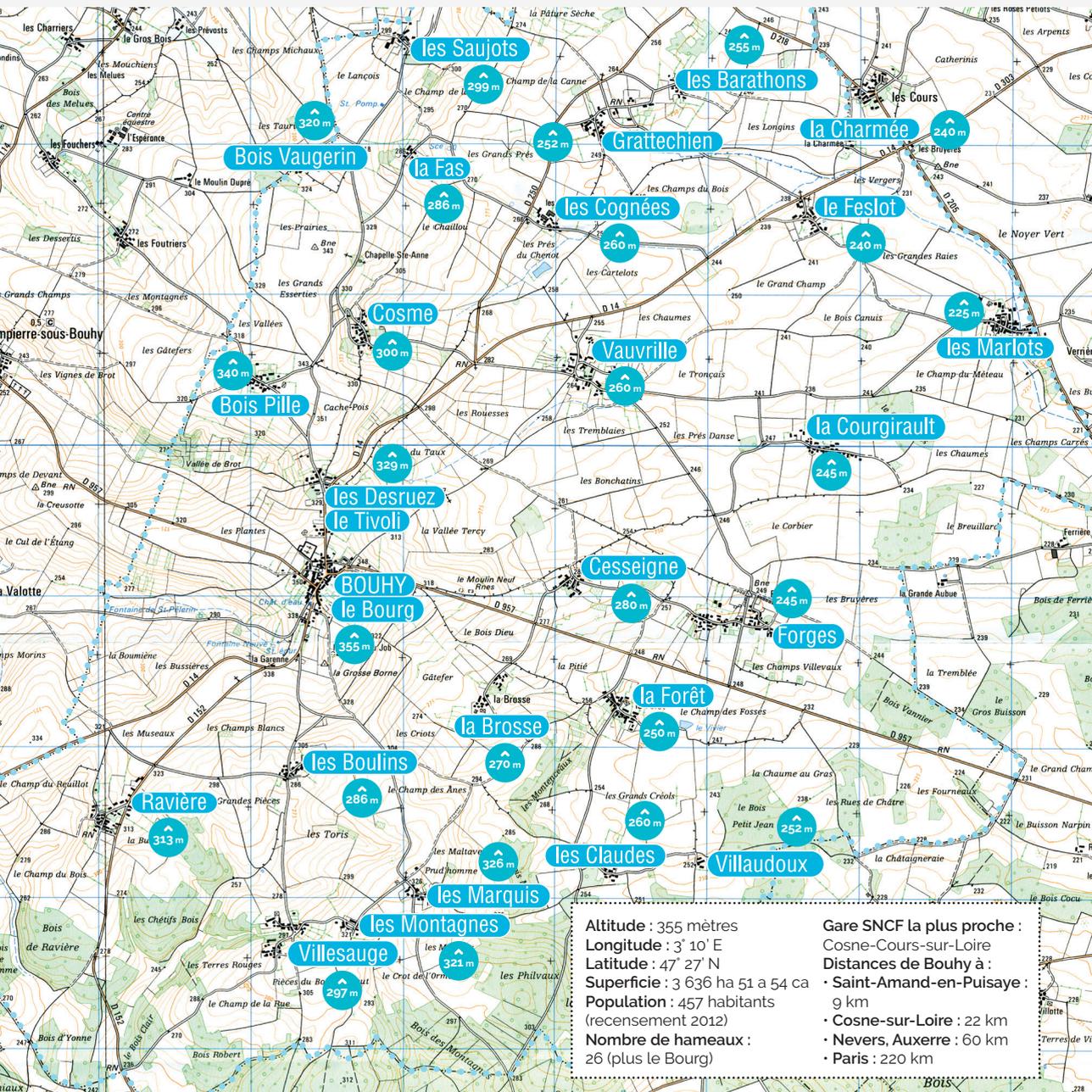
2023

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUHY

BOUHYTAT



COMMUNE DE BOUHY



Altitude : 355 mètres
 Longitude : 3° 10' E
 Latitude : 47° 27' N
 Superficie : 3 636 ha 51 a 54 ca
 Population : 457 habitants
 (recensement 2012)
 Nombre de hameaux :
 26 (plus le Bourg)

Gare SNCF la plus proche :
 Cosne-Cours-sur-Loire
 Distances de Bouhy à :
 • Saint-Amand-en-Puisaye :
 9 km
 • Cosne-sur-Loire : 22 km
 • Nevers, Auxerre : 60 km
 • Paris : 220 km

SOMMAIRE

Equipe municipale	3	Centre Social	17
Edito	4	Communauté de Communes	18
Vie de la commune	5	SIAEP - Service Public d'Assainissement Non Collectif	19
Ecoles - Association Pierr'Hybou	8	Syndicat Mixte	20
Comité des fêtes	10	Gendarmerie	21
Culture et loisirs	12	Bouhyannuaire	22
Association Chapelle Ste-Anne de Bouhy,		Pubs	24
Les amis du moulin Blot	13	Règles de bon voisinage	26
Bouhy Dynamic - Don du sang	14	Etat-civil - Location de la Salle des Fêtes	
FNACA - Les Pompiers de Bouhy	15	- Lauréats 2022	27
Office du tourisme - Atôme	16	Infos utiles - Pêche - Fêtes et manifestations 2023	28

EQUIPE MUNICIPALE

LES RESPONSABLES PAR SECTEUR

À chaque élu(e) a été affecté, suivant son lieu de résidence, un secteur de la commune placé sous sa responsabilité. N'hésitez pas à le (la) contacter pour lui communiquer vos remarques et vos doléances.



Maire
CHAMPAGNAT Jean-Louis
06 83 21 72 55
*La Brosse - Cesseigne
La Forêt - Forges*



1^{er} adjoint
CIFELLI Guillaume
06 86 27 20 63
*Bois Pille - Les Marquis
Les Montagnes - Villesauge*



2^{ème} adjoint
DAVIAUD Jean-Pierre
06 15 90 68 45
Les Barathons - Grattechien



3^{ème} adjointe
VERGNOL Evelyne
06 10 72 33 43
*Bois-Vaugerin - Les Claudes
Les Saujots - Villaudoux*



Conseiller municipal
ROCAMORA Guillaume
06 15 04 13 58
La Courgirault - Les Marlots



Conseiller municipal
GENTY Bernard
06 86 53 29 66
Les Desruez - Le Tivoli



Conseillère municipale
LECAREUX Nathalie
06 16 86 38 20
Le bourg



Conseiller municipal
MOREAU Matthieu
06 87 96 82 89
Les Cognées - Vauville



Conseillère municipale
PETIOT Dominique
06 89 79 33 30
Les Boulins - Ravière



Conseiller municipal
REBOULLET Jean-Claude
06 43 23 60 02
La Charmée - Le Feslot



Conseiller municipal
TORCOL Vincent
06 33 80 01 68
Cosme - La Fas



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous entrons dans une nouvelle année, que je vous souhaite à toutes et tous heureuse et prospère.

Il m'est difficile de ne pas évoquer la mémoire de Jean-Michel qui nous a quitté il y a un an maintenant et pour lequel nous avons toujours une grande pensée.

En parcourant ce bulletin municipal, vous constaterez que de très nombreux travaux ont été réalisés.

2022 aura permis notamment d'entamer un grand chantier communal (l'aménagement et la sécurisation du bourg). La réalisation de ces travaux, prévus sur plusieurs années, sera bien sûr liée aux contingences budgétaires, qui sont le nerf de la guerre.

Autre fait marquant en 2022, le départ de Mme Charlene BILLEBAULT, notre ATSEM après 7 ans passés au sein de notre collectivité.

Nous lui souhaitons bien sûr toute la réussite possible dans son nouveau projet. Bienvenue à sa remplaçante, Mme Kelly BUFFET.

Je ne peux pas terminer cet édito sans avoir une pensée profonde et sincère, pour mon équipe qui fait un excellent travail. Quand je parle d'équipe, j'inclus bien sûr les employés communaux et tous les bénévoles des différentes associations de notre commune.

En ce début d'année 2023, je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux.

L'équipe municipale

SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les travaux projetés de longue date pour la sécurisation des entrées du bourg ont enfin été lancés.



L'opération sera réalisée en plusieurs phases, sur plusieurs années. Pour l'instant, seules la rue de La Puisaye et la rue du Crot Barbet ont été aménagées. Des plantations viendront dès cette année agrémenter les abords de la rue de La Puisaye.

Pour la rue du Champ de Foire, la réfection du réseau d'assainissement devra être réalisée préalablement aux aménagements en surface. Si une grande partie de cette réfection se fera sans tranchées, le projet nécessitera toutefois quelques travaux d'excavation. Les travaux de sécurisation et d'aménagements ne pourront se faire qu'ensuite, incluant un lieu en mémoire de Jean-Michel BILLEBAULT.

Quant à la rue de la Forterre, les solutions sont encore à l'étude ; la configuration et le trafic sur cet axe complexifient la tâche.

VISITES OFFICIELLES

Les visites officielles se sont enchaînées au cours de l'année.

Madame Pascale de MAURAIGE et Monsieur Patrick BONDEUX, conseillers départementaux, Monsieur Christophe HURAUULT, sous-préfet de Cosne, Madame Nadia SOLLOGOUB, sénatrice, et Monsieur Patrice JOLY, sénateur, sont tour à tour venus rencontrer Monsieur Jean-Louis CHAMPAGNAT, nouvellement installé aux fonctions de maire. Après avoir évoqués les projets en cours et à venir de la commune parmi lesquels la sécurisation et l'aménagement du bourg, la réfection du réseau d'assainissement ou bien encore les travaux de mise aux normes des logements communaux en matière énergétique, les parties en présence ont échangées sur les difficultés auxquelles est confrontée la commune et plus généralement l'ensemble des territoires ruraux. Ont ainsi été abordés, entre autres, les problèmes en matière de santé, les difficultés de maintenir opérationnel le centre de secours, la difficulté de monter et faire avancer les dossiers communaux.



04/05/2022 :
Nathalie LECAREUX,
Jean-Louis CHAMPAGNAT,
Christophe HURAUULT,
Jean-Claude REBOULLOT,
Evelyne VERGNOL,
Guillaume CIFELLI,
Jean-Pierre DAVIAUD

TRAVAUX DE VOIRIE

Chaque année des travaux sont entrepris pour maintenir en bon état la voirie communale.

En 2022, des travaux de réfection de voirie ont été réalisés entre Le Feslot et Les Marlots



RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes s'est bien passée.

Pas d'inquiétude (pour le moment) quant au risque de fermeture de classe puisque les effectifs se maintiennent : enfants inscrits en maternelle et en primaire.

Comme chaque année, les enseignantes, Mmes POTIGNAT et REBILLARD, ont accueillis les enfants, accompagnée pour l'institutrice de maternelle, d'une nouvelle ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Kelly BUFFET a été recrutée afin de remplacer Charlène BILLEBAULT, partie dans une autre collectivité, pour d'autres fonctions auprès des enfants.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme dans beaucoup de communes, les horaires de l'éclairage public ont été revus à la baisse.

Considérant que les sources de lumière générées par cet éclairage entraînent des dépenses d'énergie et ont un impact environnemental, le conseil municipal a décidé que désormais l'extinction des lumières se fera de 21h00 à 7h00 dans les hameaux et de 22h00 à 6h00 dans le bourg.



REPAS DES ÂÎNÉS

Le 3 décembre, 65 personnes parmi lesquelles 48 de plus de 70 ans étaient réunies dans la salle des fêtes pour partager un moment convivial.

Les convives ont apprécié tant ce moment de retrouvailles et d'échange que le délicieux repas proposé par Le Relais de Bouhy.



FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES

Le 9 décembre avait lieu, à la salle des fêtes de Bouhy, la fête de Noël des Ecoles.

Au programme de la soirée, vente d'objets de Noël, spectacle des enfants et bien sûr distribution des cadeaux par le Père Noël. Celui-ci, a distribué des cadeaux à tous les enfants, gage que tous ont été très sages.

RECENSEMENT

Cette année, Bouhy réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Sabine, agent recenseur, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Vous pouvez vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...



Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les **besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr.

L'avenir en un mot : **écologie**

Cette année scolaire sera placée sous le signe de l'écologie.

En effet, c'est l'une des questions les plus importantes de l'avenir et la nécessité de sensibiliser les enfants au bien-être de notre planète semble plus que jamais vitale.

Dans cette optique, Mme Rebillard, M. Mazeau et moi-même avons effectué, au nom du RPI, une demande de **labellisation pour reconnaître l'engagement de nos écoles dans une démarche de développement durable**.

Les écoles du RPI ont pour l'instant obtenu le niveau 1 mais ont pour objectif d'atteindre les niveaux suivants, prouvant leur volonté de s'inscrire dans une démarche vertueuse vis-à-vis de l'environnement.



Dans ce sens, je profite des quelques lignes qui me restent pour vous rappeler (ou vous apprendre) que les écoles effectuent la collecte des cartouches d'encre vides, des piles et des bouchons. Les apporter vous permettra donc de faire un geste écologique, car ils seront recyclés, mais aussi de débarrasser vos placards !

Alors n'hésitez plus et vous aussi, participez à rendre le monde de demain meilleur !



Le principe est simple : Les écoles doivent mettre en place des actions concrètes afin de remplir les objectifs fixés. Notre demande est ensuite approuvée par une commission académique. Plus le nombre d'objectifs validés est grand, plus l'engagement est reconnu (niveaux 1, 2, 3....).

Parmi les objectifs, on peut retrouver celui-ci : « Des actions sont mises en place afin de permettre aux élèves, aux enseignants et aux agents techniques de s'impliquer au quotidien dans la gestion durable de l'école: utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets, recyclage, compostage, économie d'énergie, etc... ».

Marion POTIGNAT,

Directrice de l'école de Bouhy



ASSOCIATION

Les Pierr'Hybou

6^{ième} rentrée pour notre association de parents d'élèves !

Et c'est dans la joie et la bonne humeur que nous pouvons reprendre nos manifestations après la période de restriction sanitaire.

Cette année, nous avons pu réitérer notre soirée Halloween dans le village de Dampierre-sous-Bouhy qui a fait le bonheur des petits et des grands ainsi que des habitants qui ont été une fois de plus très généreux.

Nous poursuivons nos actions d'automne avec la vente de sapins de Noël du Morvan et de gâteaux BIJOU. Puis, comme chaque année, nous avons plaisir à tenir un stand à la foire de Bouhy où nous vendons des crêpes et des créations de Noël.

Pour 2023, nous prévoyons notre sympathique soirée tartiflette à la salle des fêtes de Bouhy (le 18/02/2023). D'autres actions seront à suivre.

Les bénéfices de ces actions nous permettent ensuite d'aider financièrement les 3 classes du RPI. Nous donnons une somme fixe à chaque classe puis répondons présents au cours de l'année pour financer, à la demande des enseignants, divers matériels, participer aux coûts de transport lors des sorties scolaires ou autre.

Nous sommes une petite équipe et avons besoin de nouveaux parents investis pour pouvoir continuer à organiser nos actions.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Petit Quiz... !

Pourquoi avoir appelé l'association « Les Pierr'Hybou » ?

Réponse : ce sont les enfants qui ont choisi à la création de l'association... Hybou = Bouhy en verlan et Pierr', abréviation de Dampierre !

Pour rappeler le nom des deux communes du regroupement scolaire !

Iris CHARRAULT,
présidente de l'association,
pour les membres des Pierr'Hybou

COMITÉ DES FÊTES



Soirée Tête de Veau



Randonnée VTT Pédestre



Randonnée VTT Pédestre



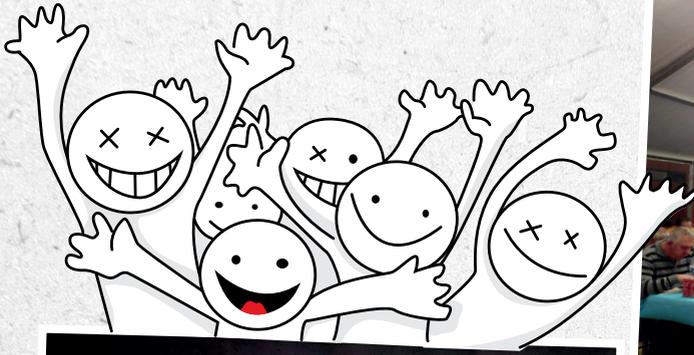
Concours de pêche

Après cette pandémie, nous avons pu réorganiser nos fêtes avec succès. Merci à tous les bénévoles pour leur implication lors de celles-ci.

Merci également à Evelyne et toute son équipe pour la réalisation des décors de Noël et la décoration des sapins.



Sainte-Anne



Soirée Moules-Frites



Feux d'artifice



Foire - cours de traite



Foire

On vous donne rendez-vous lors de notre Tête de Veau, début mars.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette année 2023.

**Guillaume Cifelli, Président,
et toute l'équipe du Comité des Fêtes**

SOLIDARITÉ ET SPECTACLES

Cet été, dans la cour de l'école primaire, comme l'année précédente, la Tournée d'Alimentation Générale Culturelle a fait étape.

Chaque semaine, une surprise artistique différente est proposée. Cette fois, c'est un conte qui a ravi les amateurs.

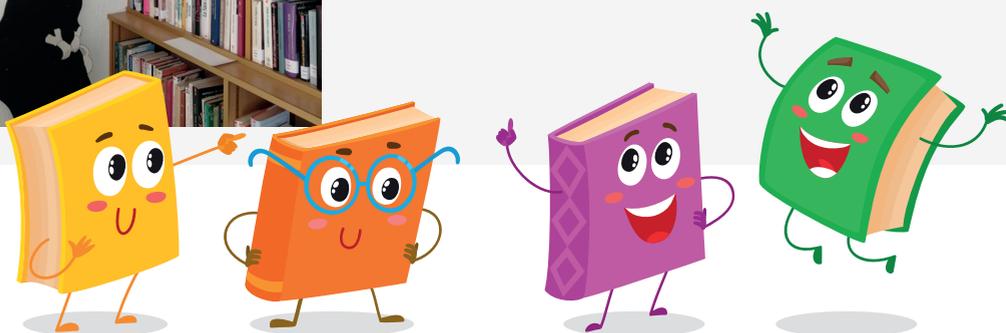
Fort du succès rencontré dans le passé, lors des diverses représentations musicales programmées à l'église, la commune a proposé en 2022 trois spectacles : un **concert de trompes** tout d'abord avec, en avril, les trompes de « **Petite Futaie et Courtoisie** » ; puis, en juin, un concert de guitares par l'Ecole de Musique de Puisaye Forterre ; enfin, au mois d'octobre, un concert de l'ensemble neversois La Guitare en chantant proposé par l'association La Promenade enchantée.



BIBLIOTHÈQUE

Votre espace Culture-Loisir-Evasion à votre porte, au sein de la mairie (aux heures d'ouverture).

Accès gratuit du lundi au vendredi.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CHAPELLE SAINTE-ANNE DE BOUHY

**L'Assemblée générale 2022 s'est tenue
le 11 mars.**

**Retour à la normale pour la fête de Sainte-Anne, les mesures
de lutte contre la pandémie sont maintenant allégées.**

Lors des journées du patrimoine la Chapelle était ouverte le dimanche après-midi, une douzaine de visiteurs ont posé de nombreuses questions sur l'histoire du site et de la chapelle. Cette année encore des travaux ont été réalisés. L'entreprise Carré a procédé à la réfection complète de la rive Est de la toiture et au remplacement des tuiles gelées. Merci à l'entreprise pour son geste commercial en faveur de la chapelle ! Dans le cadre du bénévolat les fissures sur les plâtres de la voûte et des murs ont été reprises ce printemps. La sécheresse et l'ancienneté de la restauration amplifient ces dégradations (le plâtre a remplacé des lambris en 1922).



Merci à la caisse régionale du crédit agricole de son aide financière obtenue après la participation de certains de nos membres à un challenge il y a deux ans (les petits pas pour la solidarité). Merci à la commune de Bouhy pour sa subvention annuelle. Remerciements aux généreux donateurs, aux cotisants et bénévoles. A Bouhy quand il s'agit de la sauvegarde de la chapelle Sainte-Anne, les siècles passent mais la solidarité demeure.

Daniel Bert

LES AMIS DU MOULIN BLOT

**Le 22 avril dernier, nous avons pu à nouveau nous réunir
dans la salle des fêtes afin de procéder à l'assemblée
générale de l'Association des Amis du Moulin Blot.**

À cette occasion, le Président Jean-Louis Champagnat ne pouvant plus, au vu de sa nouvelle fonction de Maire, assurer ce poste, l'élection d'un nouveau Bureau et d'un nouveau Président a eu lieu. J'ai l'honneur désormais, de diriger en toute humilité, l'Association.

Nous avons, avec l'aide des bénévoles, organisé le nettoyage des ailes du moulin, la réfection des dépendances et des barrières, la mouture de 250 kg de blé afin de mettre en vente notre farine et les gâteaux pour notre fête annuelle du 26 juin dernier, qui s'est tenue dans le cadre des journées des Pays et des Moulins. Je tiens à vous remercier tous, membres du Bureau, bénévoles, exposants et visiteurs qui avez permis le succès de cette manifestation. Nous avons également, tout au long des saisons, entretenu la vigne et récolté le raisin.

Je profite de l'occasion pour d'ores et déjà, vous annoncer que notre prochaine fête se déroulera le 25 juin 2023. Nous avons décidé cette année, de refaire un marché du terroir



Guy Vergnol
Président de l'Association
des Amis du Moulin Blot.



ainsi qu'une brocante. Nous vous proposerons de déguster un cochon grillé à la broche fait le matin même sur le site. Guillaume Genty clôturera ensuite cette journée.

**À bientôt donc !
Et bonne année à vous.**

SPORT

BOUHY DYNAMIC

Dans une ambiance conviviale et dynamique, l'association est heureuse de vous accueillir, toujours plus nombreuses et motivées, tous les mardis, avec Jacqueline, notre coach !

1^{ère} séance : 17h15

2^{ème} séance : 18h30

Si vous le souhaitez, rejoignez-nous : **06 82 43 97 53**



DON DU SANG



PRÉSIDENT :

Jean Pierre DAVIAUD

SECRÉTAIRE :

Rémi GAUCHOT

TRÉSORIER :

Claude CHAMBAULT

MEMBRES :

Monique GAGNEPAIN,
Jean Claude REBOULLOT,
Raymond LACHENY,
Georges LAPLANTE,
Jean Luc CAVOY,
Jean MARECHAL

VÉRIFICATRICE AUX COMPTES : Valérie TORTRAT

CONTACT : Jean Pierre DAVIAUD

jpdaviaud58@gmail.com • 06 15 90 68 45

La randonnée de printemps est fixée le **Samedi 15 Avril** sur SAINT AMAND départ à 8h30 (parcours à confirmer), suivie du pot de l'amitié.

La randonnée d'automne est fixée le **Samedi 16 Septembre** à ARQUIAN départ 8H30 (parcours à confirmer), suivie du pot de l'amitié.



AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

Collectes pour 2023

SALLE DES FÊTES

- Mardi 28 Février de 14h00 à 18h00
- Mardi 2 Mai 2023 de 14h00 à 18h00
- Mardi 12 Septembre de 14h00 à 18h00
- Mardi 7 Novembre de 14h00 à 18h00

AU CHÂTEAU

- Mardi 4 Juillet de 9h00 à 12h30

L'assemblée générale est prévue le samedi 4 Mars 2023 à 16H00 à SAINT-AMAND (Salle à confirmer), suivie du pot de l'amitié.

Résultats des deux dernières années

2021 : 227 Présentés, 221 prélevés, 11 nouveaux.
2022 : 225 Présentés 199, prélevés, 16 nouveaux, autres 2

L'amicale remercie l'ensemble des donateurs et sympathisants.

L'amicale fonctionne grâce aux subventions des mairies de SAINT AMAND, DAMPIERRE, ARQUIAN, BITRY, BOUHY et LAINSECC.

POMPIERS DE BOUHY

En cette année 2022, nos sapeurs sapeur pompiers ont été sollicités à **51 fois, soit 15 interventions sur la commune de Bouhy et 36 interventions aux profits des centres de secours et départements voisins.**

ZOOM SUR 2022

- Secours à victimes : **27**
- Feux de bâtiments : **10**
- Feux de forêt et de végétations : **9**
- Accidents de circulations : **3**
- Opérations de protections des biens : **2**

A noté cette année, l'engagement de nos sapeurs-pompiers sur le secteur de La Charité, pour des opérations de bâchages, suite aux forts orages du mois de Juin, mais aussi en Gironde durement touché cette été par des feux de forêt dévastateurs.

Adjudant Carré Florent, Chef de Centre.



COMITÉ FNACA DE BOUHY



Enfin, nous avons pu de nouveau participer aux commémorations des 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre.

Sauf à nous réunir pour l'assemblée générale au cours de laquelle les membres du bureau ont été réélus, ces furent les seules occasions pour les membres de la FNACA de se rassembler.

A chacun, nous adressons tous nos vœux pour une très bonne année 2023. Prenez soin de vous.

M. DRAPIER Pierre
Président

TOURISME

EN BOURGOGNE LA PUISAYE A DU GÉNIE!

Recevez Chaque jeudi les événements de la semaine à venir EXPOS, CONCERTS, RANDOS, VIDES-GRENIERS, ETC.

1. Rendez-vous sur : www.puisaye-tourisme.fr
2. En bas de la page d'accueil : inscrivez vous à la newsletter !

Informations et renseignements :



Christelle GAUTRON BERROUET

direction@puisaye-tourisme.fr

06 21 15 77 47



Pierre Claude

responsablepromotion@puisaye-tourisme.fr

03 86 44 15 66

Vous souhaitez promouvoir votre événement sur le site internet de Puisaye Tourisme ? Rien de plus simple.

1. Dirigez-vous sur www.puisaye-tourisme.fr
2. Cliquez sur l'onglet «Maintenant Profitez»
3. Cliquez sur la rubrique «Agenda»
4. Cliquez sur la sous-rubrique «Annoncez votre événement»
5. Saisissez vos informations dans le formulaire

Selon l'envergure, il sera publié sur les sites internet de Puisaye Tourisme, Nièvre Tourisme, Bourgogne Tourisme, écran dynamique de Saint-Fargeau et notre newsletter hebdomadaire envoyée à nos 4.000 abonnés.

ATOME

Atome, spécialiste de l'aide à domicile et du service à la personne, vous apporte soutien, sécurité et qualité d'intervention dans les actes de la vie quotidienne.

Nous proposons : Un accompagnement aux gestes du quotidien :

- Assistance et aide pour les personnes âgées ou fragilisées (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux repas...)
- Accompagnement sur les trajets (loisirs, courses, médecin, dentiste...)
- Petits services (pharmacie, aide aux tâches administratives ...)

Ménage - Entretien du linge de maison

Portage de repas

Téléassistance et objets connectés :

- Téléassistance 7/7, 24/24 par bracelets connectés ou pendentifs connectés - Géolocalisation
- Détecteurs de fumée couplés à la téléassistance
- Détecteurs de chute brutale,
- Chemins lumineux pour les déplacements nocturnes ...

Ergothérapeute

Des interventions possibles d'un ergothérapeute afin de vous aider à adapter votre logement à votre état de santé



Une agence près de chez vous :

16 Grande Rue
58310 ST AMAND EN PUISAYE
Tél : **03 86 39 18 14**
Mail : atome-saint-amand-cosne@mbfssam.fr

www.atome-services.com

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

CENTRE SOCIAL

Centre social et culturel de Puisaye-Forterre



INFOS PRATIQUES

12 bis rue du Faubourg Neuf • 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
Tel : **03 86 39 67 39** • Mail : accueil@cscpf.fr • Site : www.cscpf.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

FOCUS SUR...

VOISINS SOLIDAIRES

Vous ne disposez pas de moyens de locomotion ?

Des bénévoles proposent d'aller vous chercher (et de vous ramener) à votre domicile pour les courses à Saint-

Amand chaque lundi matin ou à Cosne-sur-Loire un jeudi par mois.

FRANCE SERVICES

France Services est chargé d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.



- Accueil, information et orientation sur les droits et prestations
- Aide à l'utilisation des services par internet : création des espaces personnels sur France Connect, accompagnement
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, rédaction de courriers ou de litiges, constitution de dossiers, ...

- Mise en relation avec les administrations : prise de rendez-vous, entretien à distance ...
- Accès aux outils numériques, impression/ numérisation de documents, ateliers informatique

Pour les personnes peu mobiles, les rendez-vous peuvent se dérouler à la mairie de votre commune.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans chaque mercredi (7H30-18H30) et pendant les vacances. Les activités sont tournées le plus possible vers l'extérieur afin d'aérer vos enfants.

Vous avez des ados ? L'équipe d'animation du centre social propose également tout un programme pour sortir vos jeunes de leurs ordinateurs !

Centre de loisirs : Wendy MARGERIE,
Ludivine DE FRANCHI ou Estelle TAPIN

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

Guillaume, conseiller numérique France Services, vous accompagne dans l'appropriation des usages numériques quotidiens comme :



- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone...)
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- ...

Le conseiller numérique a aussi pour mission de favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

ACTIVITÉS POUR TOUS

Je bouge donc je suis (bien) : un atelier destiné aux seniors pour reprendre une activité physique !

Avec un éducateur physique, des activités douces pour travailler souffle, souplesse, adresse, muscles...

Et toujours : yoga, sophrologie, qi-gong, marche tranquille, anglais, judo, taïso, langue des signes, loisirs créatifs, club CPN (Connaître et protéger la Nature), couture et tricot, cuisine...

AIDE À LA PERSONNE - LE CHANTIER D'INSERTION

Dispositif relevant de l'insertion par l'activité économique, le chantier du Centre social et culturel est conventionné par l'État et le conseil départemental de la Nièvre et permet à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre pied dans la vie professionnelle. Il intervient chez les particuliers, auprès des collectivi-

tés et des entreprises, dans un rayon de 15 km autour de Saint-Amand en Puisaye. Il dispose d'un agrément « Services à la personne », qui donne droit à une réduction fiscale.

Les métiers : espaces verts, petits travaux, débarrasse-maison, conciergerie rurale...

Passez votre BAFA avec l'aide de la CCPF

Depuis la création de la Communauté de communes de Puisaye Forterre, il est possible aux jeunes âgés de 16 ans minimum de devenir animateur en accueil collectif de mineurs, par le biais d'une aide financière de la Communauté de Communes.



En effet, la collectivité soutenue financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales peut proposer à **7 jeunes du territoire par an de s'inscrire en formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) ou BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction) en prenant en charge les coûts de cette formation.**

Vous aimeriez profiter de ce dispositif ?

Il suffit de contacter le pôle Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes à Molesmes et d'envoyer par mail un court CV et une lettre de motivation à l'adresse ci-après :

secretariatpej@cc-puisayeforterre.fr.

La personne référente vous contactera ensuite pour organiser un rendez-vous et vous expliquer les détails du dispositif.

La collectivité soutien les assistants maternels de son territoire

Dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiales et d'une charte avec les familles contractualisée avec la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre propose deux « coups de pouce » aux assistants maternels en désirant s'installer ou déjà installés sur son territoire.

1. Coup de pouce pour le 1^{er} agrément de l'assistant maternel

Afin de favoriser l'installation de nouveaux assistants maternels en Puisaye-Forterre, la Communauté de communes attribue un soutien financier à l'acquisition de matériel (lits, chaises hautes, matériel d'hygiène ou de confection des repas, tapis, jeux, activité d'éveil...). Trois dossiers seront étudiés par an et pourront bénéficier d'une **aide plafonnée à 500€ maximum**. En contrepartie, les assistants maternels s'engagent à exercer leur activité sur une période minimale de trois ans et de participer aux actions du RAM « Les P'tites Frimousses ». L'aide sera calculée sur la part restant à la charge de l'assistant maternel, après déduction des autres mobilisables, dont celles de la CAF.

2. Coup de pouce aux logements des assistants maternel

Les assistants maternels, agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental, doivent parfois faire face à une demande d'amélioration de leur lieu d'accueil. La Communauté de communes propose une aide financière, suivant les conditions du Conseil départemental, qui sera plafonnée à 1250€ HT maximum et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.



Le Siaep de la Puisaye assure les compétences suivantes : production d'eau potable, transfert d'eau et distribution.

POUR ASSURER CES COMPÉTENCES,

LE SIAEP POSSÈDE :

- **3 points de prélèvements** qui sont la Chapelle (Arquian), Chantemerle (Bitry) et la Vrille (St Amand en Puisaye) ;
- **2 stations de traitement** qui sont la Chapelle et Maison-Fort ;
- **8 réservoirs.**

Afin d'assurer la distribution d'eau potable sur son territoire, le Siaep possède 313,1 km de canalisations.

Il faut savoir que lorsque l'on paie une facture d'eau, ce n'est pas l'eau prélevée dans la ressource que l'on paie mais le coût de l'ensemble des services rendus pour bénéficier d'une eau potable, à domicile, toute l'année. Il est donc plus juste de parler du "prix des services de l'eau".

L'EAU, CA VA AVEC TOUT !



Voici quelques explications sur les différentes rubriques qui apparaissent sur votre facture :

LA DISTRIBUTION DE L'EAU QUI COMPREND :

- une part fixe correspondant à votre abonnement au service d'eau. C'est le prix de l'accès à l'eau potable. Il sert à financer les investissements, l'entretien du patrimoine, les salaires des techniciens et agents. Ce poste inclut en principe les frais d'entretien du compteur et du branchement,
- une part variable correspondant à votre consommation.

LES TAXES QUI SONT REVERSÉES

AUX ORGANISMES PUBLICS :

la redevance pollution est reversée à l'Agence de l'eau afin de financer des actions de préservation de la ressource en eau ;

LA TVA QUI EST ENSUITE REVERSÉE À L'ETAT

et qui s'applique à tous les éléments de la facture.

SPANC

La Régie ANC Puisaye Forterre assure la mission de Service Public d'Assainissement Non Collectif pour la commune de Bouhy.



Considérant que les Diagnostics de bon fonctionnement (DBF) doivent être réalisés selon une périodicité maximale de 10 ans, la Régie ANC Puisaye Forterre réalisera les contrôles de la commune de Bouhy au cours de l'année 2023.

Le diagnostic de bon fonctionnement imposé par l'article L. 2224-8 du CGCT consiste à vérifier si l'installation fonctionne bien, si elle ne présente pas un niveau d'usure trop important et si elle est entretenue régulièrement.

Lors d'un contrôle sur place, le technicien apprécie les nuisances engendrées par les dysfonctionnements éventuels et évalue si la filière doit faire ou non l'objet de travaux de réhabilitation. C'est le SPANC qui se charge de prendre contact avec le propriétaire pour convenir d'un rendez-vous.

En cas de risques sanitaires, le propriétaire dispose alors de 4 ans pour réaliser les travaux nécessaires. En l'absence de risque, le propriétaire n'est pas tenu par un délai pour réaliser les travaux sauf en cas de vente. Dans ce dernier cas, le délai est rapporté à 1 an. Un courrier nominatif sera adressé aux propriétaires concernés.



Redevance : Pensez à actualiser le nombre de personne dans votre foyer.
T. 0 805 809 810

Callendrier de collecte 2023

Biodéchets collecte : tous les jeudis

Emballages recyclables collecte : un jeudi sur deux

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
12	09	09	06	04	01	13	10	07	05	02	14
26	23	23	20	18	15	27	24	21	19	16	28
					29					30	

Ordures ménagères collecte : un jeudi sur deux

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
05	02	02	13	11	08	06	03	14	12	09	07
19	16	16	27	25	22	20	17	28	26	23	21
							31				

Le tri point par point

RECYCLAGE : RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
EMBALLAGES EN MÉTAL - EN CARTON - BRIQUES
SACS ET FILMS EN PLASTIQUE
LES POTS - BARQUETTES

VERRES



LES BOUTEILLES ET POTS EN VERRE

DÉCHETS VERTS



COMPOST OU DÉCHETTERIE

PAPIERS



LES PAPIERS

BIODÉCHETS



ALIMENTAIRE > BAC VERT

ORDURES MÉNAGÈRES



POUBELLE HABITUELLE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-AMAND-DE-PUISAYE

PÉRIODE HIVERNALE (DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS)

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Samedi
9h-12h					9h-12h
		14h-17h			14h-17h

PÉRIODE ESTIVALE (DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE)

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Samedi
9h-12h		9h-12h			9h-12h
14h-17h		14h-17h			14h-17h



Pour tout renseignement, appelez le :

N° Vert 0 800 584 762

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

jerecycle@cc-puisayeforterre.fr

www.puisaye-forterre.com

Pôle gestion des déchets - Bois des Vaunottes - 89170 Ronchères



Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, cette rubrique a été créée pour vous apporter quelques conseils pratiques.

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. L'isolement est un facteur d'insécurité. Adhérez à la vie locale et associative de votre commune. Rencontrez d'autres personnes susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

Les bons gestes lorsque vous êtes **chez vous**



- N'ouvrez pas la porte à n'importe qui et méfiez-vous des visiteurs tels que : les faux professionnels (artisans, agents EDF, GDF, ENEDIS...), les faux gendarmes, pompiers ou policiers et les fausses associations (vendeurs de calendriers...)

Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance. Si votre interlocuteur se montre trop insistant ou menaçant, contacter la gendarmerie en composant le 17.



- Fermez votre maison à clef.
- L'été, fermez vos fenêtres pendant la nuit.
- Ne laissez pas les clés dans un pot de fleur ou sous le paillason.
- Entreposez vos outils et échelles dans des locaux fermés.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

Les bons gestes lorsque vous **sortez de chez vous**



Retrait au distributeur

- Soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus
- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire et ne divulguez pas votre code.

Vol à la tire et à l'arraché

- Dans la rue portez un sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Escroquerie au rétroviseur



Numéros utiles

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée :
0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 811 020 217
- Téléphone portable perdu ou volé :
- SFR : 1023
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et ne portez pas de bijoux trop voyants
- Ne vous laissez pas abuser par une personne qui vous accuse d'avoir cassé son rétroviseur. Elle vous proposera de régler ce litige à l'amiable en vous incitant à retirer de l'argent au distributeur.

Sur internet

- Ne vous laissez pas tenter par des mails ou des SMS proposant des offres promotionnelles trop alléchantes
- Attention aux personnes sollicitant votre aide en vous demandant de verser des sommes d'argent, en France ou à l'étranger
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires par mail (faux correspondants des impôts, sécurité sociale, mutuelle, banque, opérateur téléphonique...)
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».

L'apparition d'icônes en bas du navigateur

(cadenas et clés) est un gage de sécurité.



- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet

d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

BOUHYTANNUAIRE

ASSOCIATIONS

Amis du Moulin Blot (Les)

Président : Guy VERGNOL06 84 76 28 54

Vice-Président : Jean-Pierre DAVIAUD06 15 90 68 45

Association Chapelle Sainte-Anne de Bouhy

Président : Daniel BERT03 86 26 40 80

Comité des Fêtes

Président : Guillaume CIFELLI06 86 27 20 63

FNACA

Président : Pierre DRAPIER03 86 26 46 94

CENTRE SOCIAL

Saint-Amand-en-Puisaye

Services administratifs

12 bis rue du Faubourg Neuf03 86 39 67 39

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Alain SIEMOENS06 08 57 22 97

Permanence à Saint-Amand-en-Puisaye le 3^{ème} mercredi
du mois sur rendez-vous

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Toucy

5 rue des Montagnes03 86 74 35 97

www.ecole-musique-puisaye.org

ELECTRICITÉ

Enedis se charge des **coupures générales d'électricité**
quel que soit votre fournisseur d'électricité.

Appelez le **09 72 67 50 XX** (remplacez XX par votre
numéro de département).

Numéro non surtaxé et joignable 24h sur 24.

ENSEIGNEMENT

Enseignement primaire

Ecole maternelle, Bouhy03 86 26 99 31

CP et CE1, Bouhy09 71 58 44 06

Du CE1 au CM2, Dampierre-ss-Bouhy03 86 26 47 48

Enseignement secondaire

Saint-Amand-en-Puisaye

Collège Arsène Fié, r St-Sauveur03 86 39 61 73

Cosne-Cours-sur-Loire

Lycée agricole, 66 r Jean Monet03 86 26 67 67

Lycée polyvalent Pierre-Gilles de Gennes,

r Colonel Rabier03 86 28 23 45

BTS métiers de l'eau,

33 r Rivières St-Agnan03 86 28 29 08

Lycée privé Simone Dounon,

r Marcellin Berthelot03 86 28 00 58

GENDARMERIE NATIONALE

Saint-Amand-en-Puisaye

58 rte de Cosne03 86 39 62 40

GENDARMERIE NATIONALE 17

GÎTES RURAUX/CHAMBRES D'HÔTES

MANGET Franck, Vauville 06 75 20 38 00

MANGET Michel, Le Feslot06 83 03 25 40

ROZEMA Gerriane, Ravière07 86 66 27 17

MAISON DE RETRAITE

Saint-Amand-en-Puisaye

EHPAD Les Ocrières

12 rue du Faubourg Neuf03 86 39 75 13

Entrains-sur-Nohain

5 Grande Rue03 86 29 24 31

NOTAIRE

Donzy

Maître Jean-Paul JACOB,

15 Rue de la Bertine.....03 86 39 30 00

Saint-Amand-en-Puisaye

Office notarial, Rue du Docteur Roux03 86 20 06 99

Saint-Sauveur-en-Puisaye

Maître FOSSOYEUX,

17 Rue Saint-Claude03 86 45 51 48

OFFICE DU TOURISME

Accueil touristique de Saint-Amand-en-Puisaye

6 Grande Rue03 86 39 63 15

mail : otpuisayenivernaise@free.fr

site internet : ot-puisaye-nivernaise.fr

PHARMACIES

Saint-Amand-en-Puisaye

Pharmacie BAHOUS, place du Marché03 86 39 63 27

Entrains-sur-Nohain

Pharmacie moderne, 4 place du Marché03 86 29 22 32

POMPIERS

POMPIERS 18

avec un tél. portable 112

SANTÉ

MAISON DE SANTÉ – SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

16 Grande Rue03 86 39 18 88

DIÉTÉTICIENNE

Sabine GUILLEREAU.....06 61 60 45 29

INFIRMIÈRES

Marie-Françoise METAIS, Lucie SERIN,
Claire D'HONDT, Sophie MOISSETTE03 86 39 72 76

KINÉSITHÉRAPEUTE

Iulan LOLOS, Irina SABADUS03 86 39 68 98

MÉDECINS

Christophe JARNY, Michel SERIN03 86 39 18 88

ORTHOPHONISTE

Fabienne BOUTAULT.....03 86 39 19 73

OSTÉOPATHE

Clémentine CABBEKE.....03 86 22 42 61

PÉDICURE-PODOLOGUE

Gaëlle BOIZEAU06 64 30 19 70

PSYCHOLOGUE

Aline PERCHE03 86 39 18 88

SAGE-FEMME

Sylvie PERRIN06 33 93 24 23

DENTISTE

Donzy

François FREGÉAL, 21 Grande Rue03 86 39 33 93

INFIRMIÈRES

Etais-la-Sauvin

Sonia BARDELA, Margaux DESCHEFFER, Lise LAMARRE
22 Grande Rue03 86 47 23 75

KINÉSITHÉRAPEUTE

Entrains-sur-Nohain

Elisabeth HILDERINK
12 Place Saint-Sulpice06 59 54 70 07

MÉDECINS

Entrains-sur-Nohain

Alain CONSEIL, Rue du Chapeau Rouge03 86 29 22 11

Saint-Sauveur

Paulo Da Silva MOREIRA03 86 44 41 69

PÔLE SANTE

Cosne-Cours-sur-Loire

8 rue Franc Nohain03 86 59 49 39

SAMU 15

Urgences 03 86 26 56 07

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Saint-Amand-en-Puisaye

ATOME Saint-Amand (aide et repas à domicile)
16 Grande Rue03 86 39 74 68

SERVICES PUBLICS

Allô, services publics39 39

Service de renseignement administratif par téléphone.
Il délivre des informations sur les droits, les obligations
et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

Attention

C'est un service d'information généraliste, **qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers** et ne peut donc pas renseigner sur leur état d'avancement.

Saint-Amand-en-Puisaye

France services, 12 bis r du Faubourg Neuf.....03 86 39 67 39
franceservices-saintamand@cscpf.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Saint-Amand-en-Puisaye

SIAP, rte de Dampierre03 86 39 67 30

TAXIS

Ambulances du Nohain03 86 28 18 37
Frédéric DOUTE03 86 39 73 81
Taxi d'Entrains.....03 86 29 25 43 – 06 76 66 01 41

TRANSPORTS

Ligne de marché Entrains-sur-Nohain / Cosne-sur-Loire

Transport collectif pour se rendre au marché, faire ses courses,
ses démarches administratives...

Prix du trajet 1,50 € (3 € aller-retour) - Ticket en vente à bord

ALLERS	Mercredi et vendredi	RETOURS	Mercredi et vendredi
BOUHY Forges	08:05	COSNE Gare	12:00
BOUHY Eglise	08:10	ST-AMAND Eglise	12:50
BOUHY Mairie	08:11	BOUHY Mairie	12:59
ST-AMAND Eglise	08:20	BOUHY Eglise	13:00
COSNE Gare	09:05	BOUHY Forges	13:05
COSNE Mairie	09:20		

(la ligne ne circule pas les jours fériés)

VÉTÉRINAIRES

Entrains-sur-Nohain

Groupement Vétérinaire d'Entrains
Place du Marché03 86 29 28 44

Donzy

SCP vétérinaire Droui - Picard - Vanholsbeke
Route de l'Abbaye.....03 86 39 34 09

VICTIMES (AIDE AUX)

ANDAVI Nevers03 86 36 67 83
n° national1160 006

décapage-gommage

atelier F&F

menuisier ébéniste

ducopeaux.fr// FB:l'atelier françois&fils

Mr François 06 15 15 50 52 Mr Jason 07 86 97 03 51
"la fabrique" 86 rte de cosne, st Amand en Puisaye



Horaires

mardi, mercredi et jeudi
de 8h00 à 12h30

vendredi et samedi
de 8h00 à 12h30
& de 15h00 à 19h00

dimanche
de 8h00 à 12h00

téléphone : 03 43 86 26 44

Multi-Services
tardieu David

Installateur agréé cuisines Dauvissat
Tel: 06.01.90.99.72
Mail: tardieu.david58@orange.fr

10 Rue de la puisaye
58310 Bouhy

FERREC TP

Assainissement
Terrassement
Aménagement extérieur ...

06 31 04 09 22

Email : aurelien.ferrec@gmail.com
«Bois Vaugerin» 58310 Bouhy
Siret : 801 135 435 000 15 - APE : 4312A

SNC POUILLOT

TRAVAUX AGRICOLES

Grattechien
58310 BOUHY
Tél. 03 86 26 45 60

AZ' ALINE

ANIMATRICE EN GERONTOLOGIE A DOMICILE
INSTRUCTRICE ZUMBA

N° 34, FORGES
58310 BOUHY
07 50 94 58 80 / alinecarre@sfr.fr

S.E.M.P CARS
TOUT POUR VOTRE AUTO

Stéphane MARTIGNON

Mécanique générale

EIRL SEMPCARS - 3 Les Marquis 58310 BOUHY
Mob : 06 22 84 26 75
Email : sempcars@gmail.com

Sylvain Brioude

PATRIMOINE / ARCHITECTURE / DESIGN

2 rue du Crot Barbet 58310 Bouhy
Tel : 06.83.07.20.64 • contact@sylvainbrioude.com

Architecte DPLG
Architecte du Patrimoine diplômé du CEDHEC

Agence d'architecture spécialisée dans la réhabilitation,
la mise en valeur et le réaménagement du bâti ancien (public et privé)

Concept Paysage

Brice GARNAULT
06 79 80 66 61

Julien ROCHARD
06 50 82 26 31

conceptpaysage58@gmail.com

La Saboterie 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX

La Ferme de Beauté

Cure de remise en forme, équilibre et bien-être

Josiane Laure
Vauvrière - 58310 Bouhy
03 86 26 40 04 - 06 09 44 70 98
lafermedebeaute@gmail.com



**Boulangerie
Pâtisserie**

M. et Mme Syniec
03 86 26 49 27



Au Rucher De Magalie

Bonafe Magalie
Apicultrice récoltante
33 forges
58310 Bouhy
0685256724
siret:79129284000026
bonafe.magalie@orange.fr

Viande bovine fermière en direct du producteur



f fermeduvieuxcharme

**Bœuf et veau en colis
de 10kg ou au détail**

Ferme du vieux charme
Les gôdards- 58310
Saint-Amand-en-Puisaye
06-30-47-94-15
iris.charrault@orange.fr

Pensez à réserver dès maintenant!

Livraison gratuite
(20km autour de Cosne sur loire. Si plus loin, nous consulter).

SARL CARRÉ

Couverture - Plomberie
Zinguerie - Electricité
Chauffage - Isolation
Aménagement de combles

La Forêt • 58310 BOUHY
Tél. : 03 86 26 43 58



Halgrain Grégory Batiment
Couverture, Maçonnerie,
Isolation, Carrelage

Devis gratuit

10 Cesseigne 58 310 Bouhy

06-84-76-09-98
03-86-22-18-03

Mail : HGBatiment@hotmail.com

Facebook : Halgrain Grégory Batiment



Assistance à Maitrise d'Ouvrage
Particulier ou Professionnel

Rénovation, Réhabilitation
Faisabilité de travaux
Réception de travaux
Levée des réserves
Analyse des devis
Plans de l'existant
Adaptation P.M.R.
Suivi de chantier
Médiation
etc.

Jean-Robert PANZANI
06 29 02 94 33
amopuisaye@gmail.com

Conseil - Assistance - Coordination
Siret : 529 836 439 00024



Ent. Cédric D'HONDT

Plomberie - Chauffage
Energies renouvelables

06 77 01 19 65 03 86 22 43 93
Les Marlots 58310 Bouhy
cedricdhondt@orange.fr



Garage Didier Peinture - SARL Roches
Mécanique générale - carrosserie - peinture
vente de véhicules neufs Renault
occasions toutes marques

13, rue de la Forterre • 58310 BOUHY
Tél. : **03 86 26 42 63** • Fax : 03 86 26 43 05
E-mail : **didier.peinture@orange.fr**



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Des bruits agressifs de jour comme de nuit, des voitures mal stationnées, des dépôts sauvages sur les trottoirs, des animaux trop bruyants... Certains comportements empoisonnent la vie quotidienne.

Pour bien vivre ensemble, il est important que chacun de nous fasse appel, sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.



Arrêté préfectoral n° 2007-P-2817 portant réglementation des bruits de voisinage

BRUIT...

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie, pompe d'arrosage... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et 14h à 18h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

STATIONNEMENT...

Saurez-vous identifier, sur ce dessin, le véhicule commettant plusieurs infractions au code de la route et mettant en danger les autres ?

Réponse : La voiture jaune, stationnée sur le trottoir à proximité de l'intersection, alors qu'il y a une ligne jaune le long du trottoir, qu'elle entrave la circulation des piétons sur le trottoir, qu'elle gêne la visibilité des véhicules arrêtés au stop et qu'elle oblige le véhicule blanc à se déporter sur la voie de circulation opposée.

Pour rappel, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers et à gêner le moins possible la circulation.



Articles R417-9 et suivants du code de la route

AU JARDIN AUSSI IL Y A DES RÈGLES...

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux peuvent être déposés gratuitement par les particuliers à la déchèterie.

Planter sans dépasser

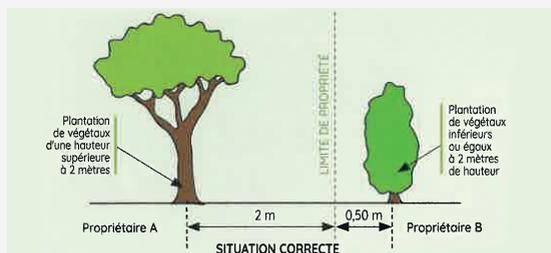
La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

En présence d'un mur

- Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.



- Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

ETAT CIVIL 2022

PÊCHE 2023

- **Du 02 au 30 avril**
Ouverture les week-ends
et les jours fériés
- **Du 1^{er} mai au 30 septembre**
Ouverture tous les jours
- **Du 1^{er} au 31 octobre**
Ouverture les week-ends
et les jours fériés



Les tickets sont en vente :
du lundi au vendredi, en mairie
aux heures d'ouverture du
secrétariat le samedi matin
auprès de :
M. DAVIAUD au **06 15 90 68 45**
ou M. CIFELLI au **06 86 27 20 63**



PACS

12 juillet
Marie PERIANAYAGOM
et Gilles TAPIA

Décès

26 avril François GUYOT
22 août Roger SIMON
13 octobre André SAS-MAYAUX

LAURÉATS 2022

Brevet des Collèges

→ Lenny ROCHES

Brevet d'Etude Professionnel

Option : Aide aux personnes

→ Julie BEAUFILS

Brevet de Technicien

Supérieur Agricole

→ Elise BORDERIEUX
(option : Analyses
agricoles, biologiques
et biotechnologiques)



Baccalauréat professionnel

→ Clara JACQUELIN (spécialité
accompagnement soins et
services à la personne)
→ Honorine LAUDINOT
(spécialité conduite et
gestion de l'entreprise
agricole)

LOCATION SALLE DES FÊTES

GRANDE SALLE

- + petite salle
- + jouissance de la cuisine et du réfrigérateur
- + vaisselle fournie à la demande

Location d'une journée

administrés 200 €
personnes extérieures 270 €

Occupation de moins de 5 heures

sans fourniture de vaisselle
administrés 145 €
personnes extérieures 170 €

+ supplément ménage 35 €

PETITE SALLE UNIQUEMENT

- + jouissance de la cuisine et du réfrigérateur
- + vaisselle fournie sur demande

Location d'une journée

administrés 110 €
personnes extérieures 160 €

+ supplément ménage 20 €

FÊTES & MANIFESTATIONS 2023

Tête de veau

→ samedi 04 mars

Randonnée VTT Pédestre

→ dimanche 26 mars

Saint-Pèlerin

→ dimanche 14 mai

Randonnée nocturne

→ samedi 03 juin

Fête du Moulin

→ dimanche 25 juin

Fête Nationale

→ Vendredi 14 juillet

Sainte-Anne

→ samedi 29 et

dimanche 30 juillet

Soirée moules-frites

→ samedi 11 novembre

Foire de Bouhy

→ dimanche 19 novembre

INFOS UTILES

MAIRIE

8 rue de la Puisaye - 03 86 26 44 06

mail : mairie-bouhy@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h

Mercredi, vendredi : 14h - 18h

site internet : www.bouhy.net

AGENCE POSTALE COMMUNALE

8 rue de la Puisaye - 03 86 26 23 52

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 14h - 16h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h



**France SERVICES
DE SAINT-AMAND**

**SUR RENDEZ-VOUS
AU 03 86 39 67 39**

Liberté
Égalité
Fraternité

S.O.S LITIGES 58

**VOUS CONSEILLE, VOUS DÉFEND
ET VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE
POUVOIR D'ACHAT**



Achats en magasin ou en ligne, Litiges avec des artisans, Litiges de la construction, Énergie, Internet, Téléphonie, Conflits du travail, Conflits de voisinage, Litiges locatifs, Litiges avec des professions libérales, Litiges avec des entreprises ou des commerçants, Litige routier, Litiges Banques et assureurs, Litiges de la santé, Litige pénal.

Association de Défenses des consommateurs

35 rue du bourg - 58460 Varennes-Vauzelles

Tél : 06 50 00 77 31 ou 03 86 38 22 03

soslitigess58@gmail.com

<http://sos-litiges-58.e-monsite.com/>

BORNE ÉLECTRIQUE

TARIFS RÉSEAU SIEEEN

Le prix dépend de l'énergie délivrée, de l'horaire et du temps de branchements

De 6h à minuit	De minuit à 6h
0,55 €/kWh entamé	0,35 €/kWh entamé
Après 2h de branchement : + 0,08 €/min	
Puis après 3h de branchement : +0,16 €/min	
La tarification continue tant que le véhicule est branché	

Crédits photos :

Sabine Prégermain, Nicole Czajkowska, Florent Carré, Evelyne Vergnol, Marion Potignat, Comité des Fêtes de Bouhy, Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Amand-en-Puisaye, Association Pierr'Hybou